



**CULTURE**

## **CHSCT MINISTÉRIEL DU 22 AVRIL 2020**

En complément du compte-rendu intersyndical de ce CHSCT ministériel, la CFDT- CULTURE souhaite vous apporter quelques précisions sur sa vision de la situation actuelle.

La CFDT-CULTURE participe de manière très active à l'intersyndicale, qui réunit toutes les organisations représentatives du ministère, car notre syndicat est convaincu que c'est le meilleur moyen de défendre tous les agents du ministère de la Culture.

La CFDT-CULTURE le fait en défendant les valeurs et les revendications qu'elle porte, certaines depuis de nombreuses années.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si, lors de la rencontre en audioconférence avec Franck Riester, ministre de la Culture, le 9 avril dernier, la CFDT-CULTURE a souhaité porter la question du devenir du travail à la lumière de la crise que nous connaissons actuellement. De même, lors du CHSCT ministériel du 22 avril, la CFDT-CULTURE a axé son intervention sur le sujet de la révision des DUERP, de façon à ce que les premiers enseignements que la crise sanitaire actuelle soient pris en compte dans ces documents.

La prévention, principalement primaire, a toujours été l'un des thèmes principaux portés par notre syndicat, ainsi que la conviction que le télétravail, dont la CFDT- CULTURE soutient activement la généralisation depuis des années, est une solution à privilégier dans la mise en place de cette dernière.

Bien entendu, pas à n'importe quel prix, ni à n'importe quelles conditions.

La CFDT-CULTURE a défendu le principe que la protection de la santé des agents est la priorité première qui ne doit jamais être perdue de vue, notamment dans la perspective d'un déconfinement qui devrait commencer – on ne sait encore sous quelles formes – le 11 mai prochain.

La CFDT-CULTURE ne cessera de poser des questions précises à l'administration, reflets de celles que les agents nous adressent et que notre syndicat porte au sein des différentes réunions organisées au sein du ministère, dont celles, hebdomadaires, avec la secrétaire générale du ministère.

Force est de constater que peu de réponses précises sont apportées aux questions posées et qu'est trop souvent opposé le manque tant d'arbitrages interministériels que de précisions scientifiques sur les moyens de lutter contre le coronavirus.

De plus, il est évident que la pesanteur administrative induit un manque de réactivité face aux réponses attendues par les agents, qui, tout comme notre administration, font face à la nouveauté, l'ampleur et la soudaineté de cette pandémie.

C'est bien la question du travail, et de son organisation actuelle, qui est posée.

### **CFDT-CULTURE**

61, rue de Richelieu  
75002 PARIS  
+33 1 40 15 51 20

[cfdt@culture.gouv.fr](mailto:cfdt@culture.gouv.fr)  
[www.cfdt-culture.org](http://www.cfdt-culture.org)



La CFDT-CULTURE ne cesse de dire, et de répéter inlassablement, dans l'ensemble des instances, tant nationales que locales, qu'il est impératif d'équiper au maximum les agents en mobilité et de revoir les procédures de travail en accentuant la confiance et l'autonomie des agents.

Le ministre de la Culture et la secrétaire générale disent nous avoir entendu. Mais il faudra plus que des mots : il faudra des faits.

La CFDT-CULTURE ne cesse de dire qu'il faudra tirer toutes les conséquences de la crise sanitaire actuelle, sans laisser les habitudes « ante-coronavirus » reprendre leurs droits, ce qui relève de l'évidence.

Enfin, les représentants de la CFDT-CULTURE ont contribué à l'élaboration de la motion sur l'ordonnance relative aux congés et l'ont voté avec le sentiment que ce texte inique est profondément injuste et méprisant pour tous les agents publics, et particulièrement ceux du ministère de la Culture.

La CFDT-CULTURE, Paris, le 23 avril 2020

## REJOIGNEZ- NOUS ! ADHÉREZ À LA CFDT-CULTURE !

**Cfdt:**  
CULTURE

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

61 rue de Richelieu 75002 PARIS +33 1 40 15 51 20

CFDTCULTURE  
CFDTCULTURE  
cfdt@culture.gouv.fr  
www.cfdt-culture.org